

## GAL « CEVENNES »

### Création de Jardins collectifs à Quissac

**Maître d'ouvrage :** Commune de Quissac

**Localisation :** Quissac

**Fiche-action 4 :** Services de proximité

**Sous-action 1 :** Études, actions de mise en réseau, de mutualisation et/ou d'expérimentation de services à la population

**Date récépissé de dépôt :** 31/08/2020

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 30/09/2020 au 30/06/2022

**Type de bénéficiaire :** Collectivité et leur groupement

**Type de dépenses :**

Dépenses matérielles : Construction, rénovation et aménagement de biens immeubles, matériel et équipement, communication



#### Résumé du projet :

La commune de Quissac souhaite créer des jardins collectifs en collaboration avec l'association Envie d'Environnement qui animera et gèrera le fonctionnement des jardins. Une convention de partenariat sera signée avec l'association en charge de la création d'un règlement intérieur associé à une charte des jardins. La commune mettra à disposition des jardiniers une parcelle d'environ 3800 m<sup>2</sup> en cours d'acquisition facile d'accès et à proximité du village. Il est nécessaire de raccorder la parcelle au réseau d'électricité afin de pouvoir mettre en place le système d'arrosage. La commune en collaboration avec Envie d'Environnement aménagera la parcelle : débroussaillage, clôture du site, création de 31 parcelles de 50 m<sup>2</sup> dont au moins une parcelle pédagogique, d'espaces collectifs conviviaux, création du système de pompage, stockage de l'eau et du réseau d'arrosage de chaque parcelle, bordures et aménagement des allées, plantation de haies variées pour créer de la biodiversité, d'une aire de stationnement, d'un espace de compostage collectif. Un local de stockage collectif du matériel sera installé. L'objectif est que ce lieu devienne un lieu de vie et d'échanges, en ce sens il est prévu de mettre en place des animations : Ateliers d'initiation au jardinage sans pesticides, conférences / Fête du jardin / Echanges de plants .... En partenariat avec la FD CIVAM du Gard, des établissements scolaires (maternelle et primaire, collège), le centre de Loisirs géré par la Communauté des communes Piémont Cévenol, des EPHAD, CCAS, associations caritatives ...

#### Dépenses prévisionnelles HT :

Installation arrosage	13 080,00 €
Matériel arrosage	12 416,38 €
Clôtures, portail, graviers, bornage, panneaux	3 975,95 €
Toilettes sèches	1 350,00 €
Serre plants, Broyeur à végétaux	1 123,25 €
Container et bois ombrage, accessoires et fixations	2 838,07 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 783,65 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel HT :

<b>LEADER</b>	<b>20 870,92 €</b>
Département du Gard	6 956,00 €
Autofinancement	6 956,73 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 783,65 €</b>